

FER

Stiftung für Fachempfehlungen zur Rechnungslegung
(Fondation pour les recommandations relatives à la présentation des comptes)
(Fondazione per le raccomandazioni concernenti la presentazione dei conti)
(Foundation for accounting and reporting recommendations)

Postfach 1477 • 8021 Zürich

MODIFICATIONS DES SWISS GAAP RPC 16 "ENGAGEMENT DE PRÉVOYANCE"

Les modifications des Swiss GAAP RPC s'appliquent pour la première fois aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2011 ou ultérieurement. Pour les jusqu' ici utilisateurs volontaires de la RPC 16/chiffre 4/état 2009, un délai de transition supplémentaire de trois ans est accordé.

Recommandation

- ~~4 — La présentation des incidences économiques des institutions de prévoyance sur l'organisation peut se faire avec la justification correspondante dans l'annexe également de manière intégrale, selon une méthode dynamique. On appliquera pour ce faire une norme de présentation des comptes reconnue sur le plan international et en vigueur à la date du bilan.~~
- 56 Dans l'annexe, ~~- hormis lors de l'utilisation du droit d'option tel qu'il ressort du chiffre 4~~
~~- on indiquera séparément sous forme de tableau pour:~~

Explications

~~ad chiffre 4~~

- ~~13 — Si l'entité applique une norme internationale de présentation des comptes en vigueur autre que la Swiss GAAP RPC 16, elle doit remplir les exigences suivantes:~~
- ~~— seule les incidences économiques des institutions de prévoyance sur l'entité sont présentées à l'aide de la norme optionnelle correspondante même si cette norme prévoit éventuellement d'autres champs d'application;~~
 - ~~— une fois choisie, une norme doit être appliquée dans son intégralité et en permanence dans la forme voulu. Le retour à la Swiss GAAP RPC 16 est justifié dans l'annexe. Les répercussions financières sont expliquées.~~
- ~~En dehors de la justification du choix de la norme de remplacement ainsi que des prescriptions de publication de la norme choisie, l'annexe expliquera tous les éléments nécessaires pour comprendre l'intégration de cette norme dans les comptes annuels selon les Swiss GAAP RPC.~~